



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 10 juin 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme HARIZA Abtisseem, M. HERMEL Jean Pierre.

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2024 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros

Information : Qualifiés au 7^{ème} tour fédéral : 20 équipes. **1^{er} tour le dimanche 25 août 2024.**

DOTATION COUPE LAuRAFoot 2023-2024

BONUS LAuRAFoot pour les équipes de Ligue appartenant à des Districts ayant une Coupe départementale Seniors Masculins ouverte aux clubs régionaux. Le bureau plénier a validé le montant du bonus de 1500 euros versé au club de chacun de ces districts réalisant le meilleur parcours en Coupe LAuRAFoot Seniors Masculins (sauf si celui-ci arrive en finale). En cas d'égalité, application des mêmes critères de départage que ceux du challenge de la meilleure performance en Coupe de France. Suite à validation du dernier bureau sont concernés les clubs suivants :

Cantal : VALLEE DE L'AUTHRE

Haute Loire : US BLAVOZY

Loire : US FEURS

Lyon et Rhône : Non attribué, pour cause de club finaliste : Hauts Lyonnais (B).

COUPE REGIONALE BEACH SOCCER

Finale le dimanche 30 juin 2024 à Bellerive sur Allier au Centre Omnisports.

MEILLEURES PERFORMANCES COUPE DE FRANCE ET COUPE GAMBARDILLA CREDIT AGRICOLE :

Validation par le conseil de ligue du 2 mars 2024 : Les lauréats sont :

Coupe de France 2023/24 :

Milleur Club de ligue :

1^{er} : FC CHAPONNAY MARENNES (R2) : 69 pts (remise à l'AG de ligue).

2^{ème} AS DOMERAT (R1) : 65 pts.

Milleur Club de district :

1^{er} : FC SEYSSINS (D1) : 59 pts (remise à l'AG du district 38).

2^{ème} AULNAT SPORT (D2) : 36 pts.

Coupe Gambardilla Crédit Agricole :

Milleur club de ligue :

OLYMPIQUE DE VALENCE (R1) (remise à l'AG de ligue).

Milleur club de district :

FC COMMELLE VERNAY (D1) (remise à l'AG District 42).

COURRIER RECU

F.F.F. : Livraison des équipements COUPE DE FRANCE.

Le secrétaire général,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisseem HARIZA